

Versailles, le 11 juillet 2017

Déclaration des représentants des personnels Solidaires Finances Publiques à la CAPL N°1 affectation locale des inspecteurs du 11 juillet 2017

Monsieur le Président,

Le dernier scrutin législatif a octroyé clairement une majorité absolue à notre président de la république qui pourra donc dérouler son programme sans réelle opposition. Ce dit programme s'inscrit dans l'accélération des politiques de dérégulation des protections des travailleurs. Le souffle des premiers mois est limpide sur ses objectifs, au mépris des nombreuses luttes qu'il nous a fallu mener.

De nouvelles attaques vont donc avoir lieu très prochainement :

- contre le code du travail, avec la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes, avec des accords d'entreprise possibles sur les salaires, le temps et les conditions de travail, mais également la possibilité pour les employeurs d'organiser des référendums auprès des salariés, pourquoi pas, mais dans quels buts et avec quels contrôles ? Quand on voit la qualité relative du dialogue social dans une grande administration comme la nôtre, on n'ose imaginer ce qu'il en sera pour des entreprises ou des structures de moindres importances.
- par le plafonnement des indemnités prud'homales aux salariés en cas de licenciement abusif.
- par la généralisation de la délégation unique du personnel avec la fusion des instances représentatives du personnel.
- par la mise en coupe réglée de l'assurance chômage et un contrôle accru des privés d'emplois avec suppression des indemnités à la clé.

Les projets de refonte orientée du code du travail ne datent pas d'hier et étaient prévus bien avant les élections présidentielles et législatives. Mais notre président l'a répété et asséné, il veut aller plus vite et plus loin que la loi travail ! Pressé qu'il est par ses partenaires de choix (banques et MEDEF) lui soufflant à l'oreille quelques idées fort libérales.

Mais notre président annonce également sa volonté de revoir le système des retraites, ce qui viendrait après l'assurance chômage, remettre en cause la protection sociale telle qu'elle a été voulue par le pacte social de l'après guerre.

Il souhaite également refonder la place des syndicats dans leur représentativité et leurs attributions, c'est à dire, les contrôler, les aseptiser et donc, réduire leurs capacités d'intervention.

La volonté de notre nouveau président est claire, il veut réduire encore plus la place et le rôle des services publics. Ainsi, sur les 120 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires annoncées, 50 000 concernent la fonction publique d'état. Si l'on s'en tient à l'étiage habituel (50%) ce sont au moins 25 000 emplois qui sont appelés à disparaître à la DGFIP en 5 ans. Certes, moins drastique que le plan prévu par la droite républicaine, mais cela ressemble en tout point à un plan social. Juste à une destruction d'emplois.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique est possible et indispensable. Son objectif primordial doit être la prise en compte de l'humain. Tout doit être fait pour éviter les régressions et les fractures sociales qui conduisent inévitablement au populisme et à la mise en danger de la démocratie. De plus, cette politique ne peut pas continuer à dénigrer les fonctionnaires et le service public, vecteur déterminant du « vivre ensemble » et du principe d'égalité de tous les citoyens.

Cette CAP locale se tient donc dans un contexte particulièrement préoccupant au regard de la situation de l'emploi à la DGFIP. Depuis 10 ans notre administration a payé un lourd tribut, puisque près de 35 000 emplois ont été supprimés, principalement en catégorie C et B.

L'administration ne prend même plus la peine de les justifier autrement que par la réduction dogmatique du déficit public. Quant au déficit social induit par ces suppressions en termes de dégradation du service public, de la réalisation des missions et des conditions de travail des agents, il se détériore d'année en année.

Pour gérer les déficits, la direction générale essaie de répartir la pénurie en changeant entre autre les règles de gestion.

Il n'est pas admissible que les agents fassent les frais de la politique calamiteuse de la direction générale en matière de recrutement. Les débuts de solution passent par un recrutement immédiat de toutes les listes complémentaires, par une politique ambitieuse et anticipée de recrutement pour les années à venir et bien sûr par l'arrêt des suppressions d'emplois.

Pour la DISI Paris Normandie,

89 emplois d'inspecteurs (11 administratifs et 78 techniques) et 84 agents pour effectuer le travail au quotidien. Soit un déficit de 5 agents. Données au 01/05/2017.

La préparation de cette CAPL appelle certaines remarques.

Les documents mis à notre disposition, ne nous permettent pas d'avoir une véritable visibilité sur le mouvement en cours, et au final, cette CAPL n'est en fait qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises unilatéralement par l'administration. Quid du dialogue social ? Nous estimons que pour remplir correctement notre mandat, nous devons disposer de tous les éléments utiles à la confection du mouvement local :

- situation des effectifs avant et après mouvement local
- TAGERFIP
- communication du projet d'affectation dès la phase de consultation
- état des vacances des postes ayant servi de base à l'élaboration du mouvement.

Compte tenu de la situation déficitaire des effectifs (A, B et C) de la DISI Paris Normandie, du nombre de postes restant vacants à l'issue du mouvement, du nombre de détachements effectués (non respect des qualifications), les élus de Solidaires Finances Publiques voteront CONTRE ce projet de mouvement local.